Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 29 Rajeb 1446
29 Janvier 2025

N° 12

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **199**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **200**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **201**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **206**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **206**
Avis aux créanciers **211**
Convocations
Sociétés anonymes **211**
Divers
Avis au public **213**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Bulletin de constitution de la Société Locale Citoyenne

Pour le Tourisme et les Industries Artisanales de Rajiche

Nom de la société à constituer :

Société Locale Citoyenne pour le Tourisme et les Industries Artisanales de Rajiche, REDJUS PARK (ريدجيوس بارك)

Type de société : Locale

Montant du capital social souscrit : 40 000 dinars (quarante mille dinars).

Adresse du siège social : Place de l'Indépendance, Rajiche 5121 Mahdia.

Objet de la société :

L'objet de cette société citoyenne porte sur le tourisme et les industries artisanales, principalement à travers :

- La création d'un complexe touristique et de loisirs.

- L'aménagement d'un espace dédié à l'encadrement des artisans, à la diversification de leurs produits et au soutien des chaînes de production et de commercialisation.

Durée prévue pour la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet du contrat constitutif type :

Le 2 décembre 2024, au Tribunal de Première Instance de Mahdia, sous le numéro 05/2024.

Nombre de parts à souscrire, contrepartie en numéraire, et montant exigible immédiatement :

200 parts d'une valeur totale de 40 000 dinars.

Valeur nominale des parts émises : 200 dinars par part.

Conditions relatives à la distribution des excédents et à la constitution des réserves :

En cas de réalisation de bénéfices nets ou d'excédents à la clôture de chaque exercice comptable :

15 % seront affectés aux réserves obligatoires jusqu'à atteindre 50 % du capital social de la société citoyenne locale.

20 % seront dédiés aux activités sociales, culturelles et environnementales.

Le reste des bénéfices ou excédents peut être distribué dans une limite ne dépassant pas 35 %, sur décision de l'assemblée générale.

Le surplus sera investi dans le développement et l'amélioration des activités locales.

Nom de la banque où seront déposés les fonds provenant des souscriptions : Banque Tunisienne, agence de Rajiche.

Période d'ouverture da souscription :

Du 01 février 2025 au 28 février 2025 (aux heures administratives), avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'échéance.

Modalité de convocation et lieu de l'assemblée générale constitutive :

Après la souscription intégrale, une convocation pour l'assemblée générale constitutive sera publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne, dans deux journaux quotidiens et affichée au siège de la délégation et de la municipalité de Rajiche.

Les fondateurs :

Ahmed Nairi, Rue 1er Juin, Rajiche, tél. : 54817681

Mhamed Grayaa, P. Indépendance Rajiche, tél : 50056694

Chaima Jaoued, Rue Beyrouth, Rajiche, tél : 97326609

Hassan Zbidi, Rue Gafsa, Rajiche, tél. : 93193598

Hamdi Karoui, Rue Sidi Masoud, Rajiche, tél. : 52763621

Wafa Grayaa, Rue Yamama, Rajiche, tél : 54733406

Ali Gara, Rue Sidi Masoud, Rajiche, tél. : 54055842.

Procédure pour la participation à la fondation de la société : Les personnes souhaitant participer à la constitution de la société doivent déposer leurs demandes auprès des fondateurs, à l'endroit désigné à cet effet, via une fiche de participation disponible auprès des fondateurs, après consultation du projet des statuts de la société.

2025S00100SODB1

Constitution d'une entreprise privée

Dénomination de la Société Nationale Industrielle Locale, Ain Bouhdma Al Mezouna, Sidi Bouzid

Type d'entreprise : locale

Le montant du capital souscrit de la société : dix mille dinars 10 000 000 de dinars

Siège social de l'entreprise :

Délégation d'Al-Mozouna, Province Sidi Bouzid

L'objet de l'entreprise : L'objet de cette entreprise privée locale est lié à l'industrie mise en place d'une unité de transformation du plastique et de tissus de recyclage et mise en place d'une unité de fabrication de granulés les plastiques et généralement l'avancement de l'industrie.

La durée prévue de l'entreprise : 99 ans

Lieu de dépôt du projet de statuts :

Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid

Nombre d'actions à souscrire et à payer en numéraire :

Cinquante actions pour dix mille dinars

Nom de l'agence de l'établissement bancaire : Banque Nationale de Solidarité, agence Sidi Bouzid

Date limite d'ouverture des souscriptions : 6 janvier 2025 et dernière date : 06/02/2025

Président du comité constitutif : Muhammad bin Saleh Ava Hammiya

Fondateurs : Othman Saadouli

Hassan ben Ahmed Al-Nouri

Fatima Al Falih

Saleh ben Hussein ben Boukathir Al-Fahim

L'assemblée générale constitutive aura lieu le 10 février 2025.

Le siège de la délégation a de la flexibilité.

2025X00132SODB1

Appel à la Souscription

Constitution d'une Société communautaire

Nom de la société à constituer : Société Régionale communautaire Baraka Kef

Type de société : Régionale

Montant du capital social susceptible d'être souscrit : 22.000 Dinars

Adresse du siège social : Cité Ali Ben Khalifa, Djerissa, Kef

Objet de la société : L'objet de cette société régionale communautaire Baraka Kef concerne l'exploitation d'une ferme agricole, principalement à travers :

- La culture d'oliviers

- La culture d'arbres fruitiers

- La culture de grandes cultures et fourragères

- L'élevage des vaches

La durée de la société est de : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de contrat de constitution type : 26 novembre 2024 au tribunal de première instance de la région du Kef sous le numéro 16.

Nombre de parts qui seront souscrites et leur montant à payer immédiatement : 55 parts pour un montant de 22.000 Dinars, la valeur nominale des parts à émettre est de 400 Dinars par part.

Conditions relatives à la distribution des excédents et à la constitution des réserves : En cas de réalisation de bénéfices nets ou d'intérêts par la société communautaire chaque année comptable.

- 15% seront affectés sous forme de réserves obligatoires jusqu'à atteindre 50% du capital social de la société.

- Un pourcentage de 20 % est consacré aux activités sociales, culturelles et environnementales.

- Le reste des bénéfices ou des intérêts peut être distribué dans la limite d'un pourcentage ne dépassant pas 35 % par décision de l'assemblée générale.

- Ce qui dépasse cela sera utilisé pour le développement et l'amélioration de ses activités au niveau local et régional.

Nom de l'agence de l'institution bancaire où seront déposés les fonds provenant de la souscription : Banque Tunisienne de Solidarité, agence de la région du Kef.

La période de souscription est ouverte : du vendredi 31 janvier 2025 au lundi 3 février 2025 (horaires administratifs), avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant l'expiration de la période mentionnée.

Les modalités de convocation de l'assemblée générale constitutive et son lieu : suite à la souscription totale, la convocation à l'assemblée générale constitutive sera faite par la publication d'un avis au Journal officiel de la République tunisienne et dans deux journaux quotidiens, ainsi que par l'affichage de l'avis à l'office de la région du Kef.

Les fondateurs :

Ramzi Hidri, résident à Jreissa, N° de téléphone 26480822

Youssef Chahm, résident à Lorbes Sers, N° de téléphone 23064253

Ahmed Khamassi, résident à Tajerouine, N° de téléphone 97048741

Les personnes souhaitant participer à la création de la société déposent leurs demandes auprès des fondateurs de la société et au lieu désigné par eux à cet effet, en utilisant un formulaire de participation disponible auprès des fondateurs, après avoir pris connaissance du projet de statuts de la société.

2025400197SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE FAYALA IMMOBILIERE

Société à responsabilité limitée

Siège social : Route de Sousse - 5160 El Jem - Mahdia

Identifiant unique : 1758932D

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 20 janvier 2025, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances El Jem en date du 21 janvier 2025 (enregistrement n°25500157, quittance n°M007053), il a été décidé :

- L'approbation de l'augmentation du capital social en numéraires d'un montant de deux cent cinquante mille dinars (250.000,000 DT) pour le rapporter de cinq cent mille dinars (500.000.000 DT) à sept cent cinquante mille dinars (750.000.000 DT) ;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au registre national des entreprises en date du 23 janvier 2025 sous le numéro 20255427. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 23 janvier 2025 sous le numéro 16, annonce n°20255427.

2025X00118SRLB2

Société NOVENCIA MEA

SARL TOTALEMENT EXPORTATRICE

Siège social : Avenue 20 Mars, Immeuble Aoun, 5ème étage, appt n°501, cité jawhara, 4000 Sousse

Identifiant Unique : 1701467R

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/12/2024, enregistré à la Recette des Finances Sousse en date du 26/12/2024 Quittance n°M005113 enregistrement n°24504459 et déposé au Registre National des Entreprises à Sousse sous le numéro 20255738 en date du 23/01/2025, l'assemblée générale des associés a décidé :

1/ Ratification du mode et des délais de convocation;

2/ Augmentation du capital social de la société «NOVENCIA MEA» par conversion de créances;

3/ Modification corrélative de l'article 7 des statuts;

4/ Modification corrélative de l'article 8 des statuts ;

5/ Pouvoirs pour formalités.

2025400188SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 20/01/2025, quittance n°M006583 et enregistré sous le n°25200209, Mr Youssef ben Ali Mogyadi, a vendu à Md Meriem bent Jamel Bejaoui, la totalité du fonds de commerce, consistant en un local de vente des fruits et des légumes, sis à la place des Martyrs n°6 Mateur.

L'acquéreuse accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT à son domicile sis au Hachad Gzala Bizerte.

Rq : L'annonce est publiée au journal «Echourouk» le 24/01/2025 Page 27 et au journal «Le Quotidien» le 24/01/2025 Page 23.

2025T00089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat daté du 20/01/2025, enregistré à la recette des finances le Bardo sous n°25200354 quittance n°M007129, Mme Radiah Hammi, a vendu à Mr Yahya Gouli la totalité du fonds de commerce à usage de toutes activités commerciales sis au n°51 Avenue Habib Bougatfa Le Bardo Tunis.

Les oppositions se font 20 jours après publication au jort entre les mains de l'acheteur au n°51 Avenue Habib Bougatfa Le Bardo Tunis.

Cette vente a été publiée aux journaux Essahafa Elyaoum et La Presse du 28/01/2025.

2025T00091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce daté du 29/5/2024 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 30/5/2024 n° de reçu M66646 n° d'enregistrement 24203837 monsieur Haithem Jaziri cin n°06318586 vend à monsieur Fraj Haj Brahim cin n°06350458 la totalité du fonds de commerce IU 1845366H exploité comme cafétéria situé à l'avenue Habib Karma à Nabeul.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 6/7/2024.

2025R00188FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation daté le 02/12/2024 rédigé par Louati Lotfi et Hasnaoui Bouthayna deux notaires à Béja et enregistré à la même date par lequel : Gaouassi Mahria, tunisienne demeurant à Elmassin Nefza Béja titulaire de la CIN n°02178249 délivrée à Tunis le 10/01/2014 a donné à son fils Attwani Anis, tunisien demeurant à Bni Saide Nefza Béja titulaire de la CIN n°08520987 délivrée à Tunis le 15/11/2003 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité pour café, c'est au local commercial situé à l'avenue Habib Bourguiba Nefza Béja. Il a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 17/01/2025.

Les oppositions doivent être adressées au local du notaire le maître Lotfi Louati situé à l'avenue Habib Bourguiba Nefza Béja.

2025R00192FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente daté du 29/6/2024 enregistré à la recette des finances de Radés le 18/7/2024 sous le n°24202186 Quittance n°MO50261 Monsieur Tarek Ben Chrif Ben Amor Ben Salah a vendu à Monsieur Mahdi Ben Hamadi Ben El Hattab El Meregni tout le Fonds de commerce situé au 2 Rue Mahmoud Matri avenue Tayeb Mhiri Radés Ben Arous dont l'objet de devin.

Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 25/01/2025.

2025R00194FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte soussigné en date du 16/1/2025 et enregistré le 16/1/2025 à la recette des finances de Gafsa numéro de reçu M002602, numéro d'enregistrement 25200061.

Mm Hnia Bent Bourehla Mbarki cède à Mme Sana Ben Mouhamed Mbarki un fonds de commerce café «Café EL YAKOUBI» à exploiter à Tozeur Rue Metlawi Gafsa.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légales au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de Maître Rim Ammar l'avocate située à la rue Kileni el Metoui Gafsa 2100.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk le 22/01/2025.

2025R00197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

I.U : 0414832 J

Suivant acte SSP en date du 25 octobre 2024 enregistré à la recette des finances de Sayada le même jour sous le n°24201320 suivant quittance n°M036995 Mr. Lotfi B. Abdelaziz el hadj cède à Mr. Omar B. Lotfi el Hadj la totalité du Fonds de commerce restaurant sandwich sise à l'avenue Habib Bourguiba sayada Monastir. Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 23/01/2025.

2025S00095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 13/01/2025, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 23/01/2025 sous n°25200389 quittance n°M006015. La société «YOUBI TRADING» (I. Unique N°1685634S) représentée par son gérant Mr Hichem HMIDI, titulaire de la CIN N°07713823 a vendu et cédé à Mr Najd Makhlouf, titulaire de la CIN n°11927644, la totalité du fonds de

commerce du local destiné Vente de Prêt à Porter dénommé «NEXT» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Imem Moslem - Khézama Ouest Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 28/01/2025.

2025S00097FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 14/01/2025 et enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 17/01/2025 sous le n°252000285 quittance n°8677 Mr Ahmed Jgham titulaire de la CIN n° 09344463 demeurant BHAYER Hammam Sousse a vendu à Mme Wassila Zbidi titulaire de la CIN n° 02969321 tout le fonds de commerce sis à la Rue ELMAAMOUN Hammam Sousse.

Les oppositions seront effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T entre les mains du vendeur qui a élu son domicile auprès de lieu du fonds de commerce situé à la rue Elmaamoun Hammam Sousse.

Cette vente a été publiée dans le journal Echourouk le 27/01/2025.

2025S00098FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/01/2025 enregistré à la Recette des Finances d'Hammam Sousse - Sousse le 13/01/2025 quittance n°10034 enregistrement n°25200389, LA SOCIETE SIWAR DE BATIMENT (S.U.A.R.L) son identifiant unique 1506530P représentée par sa gérante et associée unique Madame SAMAH GAHA EPOUSE SAMI NAGUEZ siège social : route principale 4015 El Borjine Msaken a cédé à la SOCIETE NOBI CUISINE (S.A.R.L) son identifiant unique 1758447 V siège social Cité Elgrabi n°114 route de ceinture Hammam Sousse - Sousse représentée par son gérant Mr ALANOIR REGUIM la totalité du fonds de commerce à l'exception le nom commercial exploité pour la vente des matériaux de construction et la vente des articles sanitaires sis à la rue Mohamed Bougatfa rue ceinture reliant cité Sahloul et Akouda Hammam Sousse - Sousse.

Les oppositions se feront dans les délais légaux et au nom de l'acquéreur la SOCIETE NOBI CUISINE à l'adresse Cité Elgrabi, n°114 route de ceinture Hammam Sousse - Sousse.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" en date du 29 janvier 2025.

2025S00101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati le 19/12/2024, enregistré à la recette des finances avenue Abou Kacem Echebbi le 20/12/2024, quittance n°M120816 enregistrement n°24205611, La société LA NATIONALE, MF n°0637215A, a vendu à la société CENT METRES, MF n°1891805V, la totalité du fonds de commerce pour toute activité commerciale sis à l'avenue Hédi Chaker n°18 Sfax.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser au vendeur Mr. Wajdi Karim Ben Hamadou, cin n° 01344244 route Kaid M'hamed km. 1.5 -Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux Assbeh et le Temps du 25/01/2024.

2025X00121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P. en date du 16/01/2025 enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 17/01/2025 (quittance n°M007798 enregistrement n°25200206).

Mm Fatiha Raddad a vendu à Mr Sallemi Mohamed la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à l'exercice de vente de produits alimentaires, sis à la route l'Afrane km 5 Sfax.

Les oppositions peuvent être formées entre les mains de l'acheteur Sallemi Mohamed à son adresse sise à la route Gremda km 1.5 rue 4010 Sfax dans un délai de vingt jours suivant l'insertion du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux quotidiens Essabah et Le Temps du 24/01/2025.

2025X00124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé en date du 16/01/2025 enregistré à Sfax le 17/01/2025, sous le n°25200203 quittance n°M007753, Monsieur Lotfi Ben Rachid Ben Ahmed Elloumi, CIN n°05372746 daté le 24/5/2023, demeurant à Sfax route tanyour km 2 n°5 a vendu la totalité du fonds de commerce dont l'objet consiste à la vente tout produit en détaille sis à Sfax immeuble faiez rue Majida Boulila rez-de-chaussée n°2, à Madame Samia Bent Omar Graja, CIN n°01022717 délivrée le 29/02/2024 demeurant à Sfax route Gabès km 3 elmahras.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à Maître Ines Karzout Ben Fguira demeurant rue Patrice Lumumba Immeuble Sfax city 5ème étage n°31 Sfax dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal "Essabah" du 24/01/2025 page n°13.

2025X00128FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé en date du 16/01/2025 enregistré à Sfax le 17/01/2025, sous le n°25200203 quittance n°M007753, Monsieur Saif Eddine Ben Ahmed Ben Alouen Alouen, CIN n°11080303 daté le 9/6/2014 enregistré au registre de commerce n°1677942/f demeurant à Sfax route elmatar km 8 Cité Elkhathra Elhajeb a vendu la totalité du fonds de commerce dont l'objet consiste à la vente de prêt à porter sis à Sfax immeuble Faiez rue Majida Boulila, à Madame Samia Bent Omar Graja, CIN n°01022717 daté le 29/02/2024 demeurant à Sfax route Gabès km 3 elmahras.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à Maître Ines Karzout Ben Fguira demeurant à la

rue Patrice Lumumba Immeuble Sfax city 5ème étage n°31 Sfax dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal "Essabah" du 24/01/2025 page n°12.

2025X00129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à Sfax le 16/01/2025 n° de quittance M006944, n° d'enregistrement 25200306, Monsieur Faicel Bahloul, tunisien, né à Sakiet Eddayer le 8/4/1970, domicilié Rue Ibn Rochd Sakiet Eddayer Sfax CIN n°05265768 inscrit au RNE n°0386655/A, a vendu à madame Yosra Boubaker, Tunisienne, née à Sfax le 24/6/1995 domiciliée à la Route Manzel Chaker klm 1 Rue n°171 Sfax, CIN n°11084509 inscrite au RNE n°1886350A, la totalité du fonds de commerce à usage de vente des bijoux exploité à Rue Sidi Ali Karray n°45, la vieille ville Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au JORT, au vendeur Faicel Bahloul domicilié à la Rue Ibn Rochd Sakiet Eddayer Sfax ou une copie du contrat sus indiqué a été déposée.

2025X00133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 23/12/2024 enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 6/01/2025 quittance n°M001729. Mr Mohamed Ben Fethi Ben Mohamed Bouraoui CIN n°07450582 a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité pour une activité de restauration rapide, situé au Centre Commercial et Culturel à El Menzah 5, gouvernorat d'Ariana, à la société Havana Juice Factory, en cours de constitution représentée par sa gérante Mme Yosr Bent Nouredine Ghorbel, titulaire de la CIN n°07419215.

Les créanciers doivent faire opposition à l'adresse du local dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 24/01/2025.

2025400186FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant l'acte notaire rédigé par les deux notaires Maître Najmeddine et son assistante Maître Ahlem Ajmi le 19/11/2024 enregistré au registre des brouillons n°91/31.

Mr Adnene ben Hbib Ben Salem Guesmi, titulaire de la CIN n°07267032 a cédé à sa sœur, Mme Dallel bent Hbib Ben Salem Guesmi titulaire de la CIN n°07393206 un titre de donation de la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels d'un local destiné pour tout commerce sis au n°1, rue Sidi Zid l'Aouina Délégation du Lac Tunis.

Les oppositions seront adressées au donneur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 25 décembre 2024.

2025400205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P du 7/1/2025 enregistré à la R.F. Charguia le 7/01/2025 sous le n°25200215, quittance n°M004360, Monsieur Monji Ajengui, demeurant au 9 Avenue Habib Bourguiba Borj Louzir Ariana a cédé à Monsieur Sofien Aouinet, demeurant 7 Rue Jaouhar Sikilli Yasmina Carthage Birsa, la totalité du fonds de commerce enregistrée au registre national des entreprises sous le n°0382536B sis à la Route de la Soukra Km 1 Soukra Ariana devenu au 11 Avenue Habib Bourguiba Borj Louzir Ariana, et qui consiste en un local commercial destiné à tout type de commerce.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Ben Amor Walid, représentant la société d'avocats "ATR" sis à la rue 8000 immeuble Montplaisir - Center, Montplaisir Tunis dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au JORT.

La présente publication est parue dans le journal la Presse du 18/01/2025.

2025400209FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce sous forme de gérance libre

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce sous forme de gérance libre, établi par l'avocat Maître Jawher Mejrisi en date du 7/01/2025 et enregistré auprès de la Recette des Finances de Bembla le 13/01/2025, sous le numéro de reçu M002419 et le numéro d'enregistrement 25300049, Monsieur Lotfi Ibrahem, titulaire de la carte d'identité nationale n°04173476, a loué à la STE THABET PARE BRISE immatriculée sous l'identifiant unique 1903504A représentée par Monsieur Mhamed Thabet, titulaire de la carte d'identité nationale n°06862149, le fonds de commerce sous forme de gérance libre destiné à l'activité de montage et vente de pare-brise pour véhicules de tous types, situé à Route de Sousse, Menzel Harb, Bembla 5036.

2025S00103FCCC3

Fin de location de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Riadh Oueslati, avocat à Tunis, signé le 14 Janvier 2025, enregistré à la Recette des Finances d'El Menzeh 9 à Tunis le 14/01/2025, Quittance n°3925 Enregistrement n°25300127, M. Nabil Kamoun, bailleur de fonds de commerce, au Colysée Saula, Manar 2 - 2092, Tunis, titulaire de l'Identifiant unique n°0177661J et la société Kamoun Vision, Kamoun Nabil & Compagnie, société en commandite simple, ayant son siège social au 3, avenue Tahar Ben Ammar, Manar 2 - 2092, Tunis, titulaire de l'identifiant unique n°1011414M, ont mis fin, à partir du 14 janvier 2025, à la location du fonds de commerce exploité dans les activités d'optique, de cadeaux et photos dans le local n°34-35 sis au Colysée Saula, El Manar2 - 2092 - Tunis objet du contrat de gérance

libre, entre M. Nabil Kamoun, propriétaire du fonds de commerce et la société Kamoun Vision, avant sa transformation en commandite simple sous la nouvelle dénomination de Société Kamoun Vision, Kamoun Nabil et Compagnie, rédigé par Maître Riadh Oueslati, avocat à Tunis en date du 28/12/2015, enregistré à la Recette des finances Menzeh9 à Tunis en date du 23 février 2017, Quittance n°14459, Enregistrement n°17300735.

Le présent avis a été publié au journal «La Presse» en date du 23/01/2025.

2025400176FCCC3

Fin d'un contrat de location gérance

OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0000497Q, informe les tiers que le contrat de location-gérance conclu avec Monsieur Fouad Ben Mabrouk ARFAOUI, titulaire de la CIN n°02522617 du 16/5/2012, commerçant, demeurant à rue Abou Kacem Chebbi, Ain Drahem, Jendouba, Identifiant unique 0195552G portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en une station-service sous les couleurs de «OLA Energy» sise à l'Avenue Habib Bourguiba -8130- Ain Drahim, Jendouba a été résilié par un avenant de résiliation du 14/11/2023, enregistré à la Recette des finances Ain Drahim le 3/10/2024 sous le n°24700577 Quittance n°M022791.

Le présent avis a été publié dans le Temps le 18 Janvier 2025.

2025400189FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé du 14/11/2023, enregistré à la Recette des finances d'Ain Drahem, le 9/01/2024 sous le n°24300027, Quittance n°M000786, la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises, identifiant unique n°0000497Q, a confié en gérance libre à la Société Atef Zaghdoudi, société unipersonnelle à responsabilité limitée, dont le siège social est à l'avenue Habib Bourguiba - 8130 - Ain Drahem, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1842656C, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise à Ain Drahem, avenue Habib Bourguiba.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux années consécutives, commençant le 20/11/2023 et prenant fin le 19/11/2025, moyennant un préavis de 4 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire. A défaut de préavis, la gérance libre se renouvelle par périodes de trois ans.

Le présent avis a été publié dans le Temps le 18 janvier 2025.

2025400190FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé du 7/11/2023, enregistré à la Recette des finances de Tebourba, le 20/12/2023 sous le n°23301797, Quittance n°M061741, la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'Immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises, identifiant unique n°0000497Q, a confié en gérance libre à Monsieur Mohamed Ikbel Ben Belgacem ABDELLAOUI, commerçant, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba, Manouba, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1206215L, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise à El Banan, avenue Habib Bourguiba.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux années consécutives commençant le 01/11/2023 et prenant fin le 31/10/2025, moyennant un préavis de 4 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire. A défaut de préavis, la gérance libre se renouvelle par période de trois ans.

Le présent avis a été publié dans le Temps le 18 Janvier 2025.

2025400191FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé du 14/02/2024, enregistré à la Recette des finances d'Agareb le 29/4/2024 sous n°24300408, Quittance n°M012872, la Société d'Administration et de Gestion des Stations-service société anonyme dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, a confié en gérance libre à la Société General Food and Beverage, société anonyme, dont le siège social est sis au 11, rue des Entrepreneurs, Zone Industrielle, Aéroport - 2035 Soukra, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1591039K, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise sur l'Autoroute A1 Tunis - Sfax - Gabès, à Agareb Ouest à la PK252, Sfax.

La présente gérance libre est conclue pour une période de trois années consécutives, commençant le 01/3/2024 et prenant fin le 28/02/2027, moyennant un préavis de 3 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire.

A défaut de préavis, la gérance libre se renouvelle par périodes d'un an.

Le présent avis a été publié dans le Temps le 18 Janvier 2025.

2025400192FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé du 14/02/2024, enregistré à la Recette des finances d'Agareb, le 29/4/2024 sous n°24300407, Quittance n°M012871, la Société d'administration et de Gestion des Stations-service (SAGESS), société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le

n°1477397P, a confié en gérance libre à la Société General Food and Beverage, société anonyme, dont le siège social est sis au 11, rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Aéroport - 2035 Soukra, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1591039K, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise sur l'Autoroute A1 Tunis - Sfax - Gabès, à Agareb Ouest à la PK252, Sfax.

La présente gérance libre est conclue pour une période de trois années consécutives, commençant le 01/3/2024 et prenant fin le 28/02/2027, moyennant un préavis de 3 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire. A défaut de préavis, la gérance libre se renouvelle par périodes d'un an.

Le présent avis a été publié dans le Temps le 18 Janvier 2025.

2025400193FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé du 19/8/2024, enregistré à la Recette des finances d'Agareb, le 28/10/2024 sous le n°24301063, Quittance n°M028850, la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 -1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises, identifiant unique n°0000497Q, a confié en gérance libre à la Société d'Administration et de Gestion des Stations-service (SAGESS), société anonyme dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise sur l'Autoroute A 1 Tunis - Sfax - Gabès à Agareb Ouest à la PK252. Sfax.

La présente gérance libre est conclue pour une durée indéterminée commençant le 01/3/2024, moyennant un préavis de 6 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans le Temps le 18 Janvier 2025.

2025400194FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé du 19/8/2024, enregistré à la Recette des finances d'Agareb, le 28/10/2024 sous le n°24301 062, Quittance n°M028849, la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises, identifiant unique n°0000497Q, a confié en gérance libre à la Société d'Administration et de Gestion des Stations-service (SAGESS), société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise sur l'Autoroute A 1 Tunis - Sfax - Gabès, à Agareb Ouest à la PK252, Sfax.

La présente gérance libre est conclue pour une durée indéterminée, commençant le 01/3/2024, moyennant un préavis de 6 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans le Temps le 18 Janvier 2025.

2025400195FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Raoued le 3/10/2024, quittance n°M117749, enregistré sous n°24305651, la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» sise à l'avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL de Gestion et Services SA «S.A.G.E.S» représentée par M. Mohamed Hedi Cherif, demeurant à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis gouvernorat de Tunis pour une durée de deux ans à dater du 20/01/2022 renouvelable par tacite reconduction, la STATION AGIL sise à la Route Raoued. En conséquence, la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» n'aura pas à répondre des engagements de toute nature, contractés par la Société AGIL De Gestion et Services SA «S.A.G.E.S» représentée par M. Mohamed Hédi Cherif durant sa gérance.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 16 Janvier 2025.

2025400198FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 7/10/2024, quittance n°M079165, enregistré sous n°24302544, la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» sise à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre de la Société AGIL De Gestion et Services SA "S.A.G.E.S", représentée par M. Mohamed Hédi Cherif, demeurant à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis gouvernorat de Tunis pour une durée de deux ans à dater du 11/3/2022 renouvelables par tacite reconduction, la STATION AGIL sise à Menzel Bourguiba.

En conséquence, la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» n'aura pas à répondre des engagements de toute nature, contractés par la Société AGIL De Gestion et Services SA «S.A.G.E.S» représentée par M. Mohamed Hédi Cherif durant sa gérance.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 16 janvier 2025.

2025400199FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la nouvelle Médina le 22/02/2000, quittance n°M008575, enregistré sous le n°00300549, la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» sise à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre de M. Mohamed Taieb Ben Ismail demeurant à El Manar 2,

faisant élection auprès du présent point de ravitaillement pour une durée de six mois à dater du 7/01/2000 renouvelables par tacite reconduction, la STATION AGIL sise aux Berges du Lac.

En conséquence, la Société Nationale de Distribution de Pétroles "AGIL ENERGY" n'aura pas à répondre des engagements de toute nature, contractés par Mohamed Taieb Ben Ismail durant sa gérance.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 16 Janvier 2025.

2025400200FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Benguerdane le 15/8/2024, quittance n°M057988, enregistré sous n°24801414, la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» sise à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la SOCIETE ARRAHILA DE CARBURANT «SARL» représentée par M. Mohamed Ben Nasr Taher, faisant élection de domicile auprès du point de ravitaillement, pour une durée de deux ans à dater du 20/01/2024 renouvelables par tacite reconduction, la STATION AGIL sise à Ben Guerdane Route Zarzis.

En conséquence, la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» n'aura pas à répondre des engagements de toute nature, contractés par la SOCIETE ARRAHILA DE CARBURANT «SARL» représentée par M. Mohamed Ben Nasr Taher durant sa gérance.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 16 janvier 2025.

2025400201FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Charguia le 15/4/2004, quittance n°M056815, enregistré sous n°24303535 la Société Nationale de Distribution de Pétroles «AGIL ENERGY» sise à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre de la Société AGIL De Gestion et Services SA "S.A.G.E.S" représentée par Mme. Amel Soussi, demeurant à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis gouvernorat de Tunis, pour une durée de deux ans à dater du 01/11/2017 renouvelables par tacite reconduction, la STATION AGIL sise à Ben Arous.

En conséquence, la Société Nationale de Distribution de Pétroles "AGIL ENERGY" n'aura pas à répondre des engagements de toute nature, contractés par la Société AGIL De Gestion et Services SA "S.A.G.E.S" représentée par Mme. Amel Soussi durant sa gérance.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 16 janvier 2025.

2025400202FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat soussigné le 2/12/2024 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 3/12/2024 quittance n°M081210 enregistrement 24305437. Mme Maya bent Mondher ben Hssine a loué à Mme Besma ben Al Arbi ben Abdallah le fonds de commerce sis à la rue de l'Inde n°15 ouvrant sur la rue de Chem n°37 Tunis destiné à usage café.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 7 décembre 2024.

2025400206FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Avis

Syndicat des copropriétaires «Résidence El Yasmine route de Teniour» sise à la route de Teniour km 6, Chihia rue Monji Slim Sfax.

En vertu du PV de l'AGO de «Résidence El Yasmine route de Teniour» du 13 octobre 2024, enregistré à la recette des finances le 22 Janvier 2025 sous le n°25800147, quittance n°M005646.

L'AGO a ratifié l'élection d'un bureau syndicat qui se compose de :

Président du syndicat : Nkhili Zaher

Trésorière : Issaoui Rahma.

2025X00117APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet Maître Sadok Rahmouni
Avocat à la cour de cassation
39, Avenue Habib Bourguiba Tunis
Tél : 71.354.101

Poursuivant : Monia, Mohamed Moncef, Rafika, Samir, Lassaad et Saloua en tant que fils et filles de Hamouda ben Ahmed Ben Fadhel ainsi que Mohamed Nasef et Mohamed Habib tous les deux fils de Mohamed Habib Ben Hamouda Ben Fadhel, Demeurant au n°18 Rue Sahel Bardo

Avocat poursuivant : Maître Sadok Rahmouni avocat à la cour de cassation 39, Avenue Habib Bourguiba Tunis, MF : 0293024 J

Partie adverse : Yosr et sa sœur Ines filles de Mr Ali Ben Hamouda Ben Fadhel, Demeurant au n°18 Rue Sahel Bardo (1er étage) et au cabinet de leur Avocate Maître Afef Bouhafa sis à la rue Bach Hamba n°5 Bis Bardo.

Immeuble à vendre : objet du T.F n°131010 Tunis nommé "Fadhila 94" d'une superficie de 400 m² situé au n°18 Rue sahel Bardo Tunis composé d'une villa de deux niveaux et ses dépendances entourée d'un jardin tel que décrit par l'expert Abedejalil Messaoudi désigné par ordonnance du Tribunal de 1ère instance de Tunis n°49270 datée du 28/6/2024.

Mise à prix : Cinq cent soixante huit mille deux cents vingt six Dinars (568.226 DT).

Date et lieu de la vente : Mardi 25/02/2025 à partir de 9 h, devant la chambre des criées auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour les étrangers il faut se munir d'une autorisation du gouverneur de la région. On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Pour plus de renseignements s'adresser au Greffe du Tribunal de 1ère instance de la Tunis ou au Cabinet Maître Sadok Rahmouni 39, Av H. Bourguiba Tunis.

2025T00088VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de mise à prix de 40 %

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

Fax : 70.861.501

A la demande de la Banque ZITOUNA, sise à l'avenue de la qualité de vie au Kram Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Mohamed Hechmi Ben Belgacem Ben Amor Harrar sis au n°11 rue 3074 Essaida Tunis et 2) Hanen Bent Hédi Ben Ameur Taieb sis au n°6 rue 3076 Essaida Tunis.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : Consiste en une villa objet du titre foncier 81119 Tunis dénommé (Seif Firas) sise au n°11 rue El Mahdia Cité Taieb Mhiri l'Aouina Tunis composée d'un rez-de-chaussée et un premier étage.

Au rez-de-chaussée se trouve un jardin qui mène à la porte d'entrée celle-ci ouvre sur 2 salons et une salle à manger. A droite se trouve les escaliers qui mènent à l'étage supérieur à côté des quelles se trouve une salle d'eau. A gauche se situe la cuisine qui mène à une cour. La superficie couverte est de 135 m².

Au premier étage se trouve la chambre parentale avec une salle de bain privée et 2 autres chambres à coucher avec une salle de bain commune. La superficie couverte est de 135 m².

Au toit se trouve une pièce couverte de 36 m².

Le sol est couvert de marbre et de céramique. Le toit en béton armé et orné de plaques de plâtre décoratives. La villa est équipée de d'eau, d'électricité et de gaz. Les portes en bois et les fenêtres en aluminium.

Mise à prix : 455.418,828 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le mardi 25 février 2025 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1 sise à Bab Banat Tunis.

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2025R00187VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Zaainine Mohamed Ali

Tél : 96331334

Poursuivant : Kamel ben Abdallah demeurant à Tafeloun el Mida Nabeul

Partie saisie : héritier Abdallah el Kassas ses fils Haider Kassas et Tahia Kassas et Derfel Kassas demeurant à Manzel Horr Manzel Tmime Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Zaainine Mohamed Ali Avocat prés la cour d'appel rue Mohamed 5 immeuble Mariam Grombalia 8030 Nabeul. M F1113847A

Immeubles et Prix Introductif : 1 immeuble sis à Nabeul.

Objet du titre n°610332 Nabeul dénommée "al wifak" qui font l'objet des parts communes s'élevant à 502,5/53710, revenant à la propriété des débiteurs, Tahiya Al-Qassas, Haidar Al-Qassas et Darfal Al-Qassas, est situé à l'ouest de Korba le village de Taflon, délégation d'Al-Mida, province de Nabeul. Il se compose d'une parcelle, au-dessus de laquelle un bâtiment (lieu d'habitation) a été érigé, avec un rez-de-chaussée, un entrepôt et un jardin. Ce bâtiment est situé en bordure de la route qui mène entre les deux, le village de Taflon et Al-Méda. Ses limites et quartiers sont : Détaillés comme suit : Du nord Un immeuble de l'autre. De l'est se trouve la route publique. Du sud un immeuble de 1 autre

La propriété est incluse dans le titre foncier susmentionné, qui comprend la parcelle numéro 119, et la propriété des débiteurs est représenté dans une parcelle de terrain agricole contenant un lieu d'habitation, un entrepôt est planté de racines d'oliviers et de quelques grenadiers. La superficie totale exploitée est de 455 mètres carrés, située dans le village de Taflon, délégation d'Al-Mida, Manzil Tamim, province de Nabeul.

Mise à prix : le prix total de l'immeuble pour la première audience est Cent soixante quatorze mille quatre cent quatre vingt sept dinars et cinq cents millimes (174.487d 500), auxquels s'ajouteront les frais résultant du règlement et les honoraires d'avocat tels qu'estimés par la chambre des Ventes Immobilières du Tribunal de Première Instance de Nabeul.

Date et lieu de la vente : Devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul, au siège du Tribunal de Première Instance de Nabeul, le lundi vingt quatre février deux mille vingt cinq (24/02/2025) à huit heures trente du matin et les jours suivants.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif. Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2025R00195VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : ELBARAKA BANK DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Chaker Tunis.

Partie saisie :

1) Hayder Ghaouar, demeurant au 9 Rue Mohamed Ali la Chebba.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation du navire saisi : navire dénommé "amen allah 2" au port de pêche de la Chebba immatriculé sous le n°MO1196, tonnage TX 75, 40, moteur BAUDOUIN force 500 chevaux, longueur 22,07 m, largeur 05, 86 m , hauteur 02, 42 m.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 600 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication,

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 3/3/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Mahdia.

2025S00099VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maître Malek Elloumi

Av Hédi Nouira Imm la Couronne Sfax Eljadida

A la demande de Mme Lobna Ajroud, domicile élu chez son avocat Maître Malek Elloumi Av Hédi Nouira imm la couronne Sfax Eljadida.

Contre la partie saisie : Wassim Abdelmoula, Av de la République route de Gremda Km 7 Sfax.

A la diligence de Maître Malek Elloumi avocat Av Hédi Nouira imm la couronne Sfax Eljadida.

Désignation de l'immeuble saisi : le un tiers indivises de la propriété situé à la Route de Teniour Km 16 Sidi Abdelkefi sur une parcelle de terrain agricole limitée par tabia de ses quatre côtés d'une superficie environ de 17000 m², et il est boisé d'arbres d'olive et contient une maison et un puits en cours de forage et un bassin.

Mise à prix : Quatre vingt quinze mille neuf cent cinquante dinars plus les frais et dépenses diverses.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax, lundi 24/02/2025 à partir du 9h du matin. La visite de l'immeuble se fait pendant toute la semaine durant les horaires de travail administratif.

2025X00120VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au RC sous le n°B187881996.

Partie saisie : Sonia Bouzid Sadaoui, titulaire de la CIN 08161523, instructeur de conduite, demeurant à l'avenue Farhat Hached n°137 Sfax et actuellement chez ses parents domiciliés au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la route de l'Aéroport km2 impasse El Arbi Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble sis à la route de l'Aéroport km2 impasse El Arbi Sfax dans une zone résidentielle. Il est constitué d'un étage d'une superficie d'environ 158 m², fait en briques, dont la construction est limitée aux cloisons intérieures. Il est composé d'un hall, 4 chambres, une salle de bain, une cuisine, un couloir, un balcon ouvrant sur le nord et un autre ouvrant sur le sud.

Le sol est en ciment, les cloisons et le toit sont en partie enduits de ciment et les murs extérieurs sont à l'état brut.

L'immeuble est accessible du coté sud et ouvre sur une rue par voie d'une porte en fer qui mène à un lopin de terre d'une superficie d'environ 17 m² contenant les escaliers inachevés menant à l'étage sus-indiqué et faisant partie de l'immeuble saisi.

La propriété saisie est limitée du sud par une rue d'une largeur de 10 m, du nord par Fetoui Salem, de l'ouest par Fetoui Chouchene et de l'Est actuellement par Belgacem Neffati.

La mise à prix : 58.800.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 5/3/2025 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X00122VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE n°0000110F.

Partie saisie : Mustafa Ben Mohammad Al-Habib Drira, titulaire de la CIN n°08784461, gérant de société, demeurant à Résidence Arche, app C11, Jardin de Carthage, Tunis

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain situé sur la route de Tunis km 15 Sfax plus précisément sur une route goudronnée connue sous le nom de «Masrab al Dhib», dans une zone agricole avec quelques habitations. Il contient 4 pieds d'oliviers et 10 amandiers.

La façade du terrain est du coté nord d'où il est accessible à travers la route goudronnée. Il a aussi une façade du coté Est sur un passage agricole. Il est limité du coté sud et Est par une courte «Tabia» et il est sans bordure sur ses cotés nord et ouest.

La superficie totale du terrain est 3168 m², il mesure du coté nord ouest vers l'Est 44.15 m puis vers le sud 109.11 m puis vers l'ouest 9.60 m puis vers le nord 4.85 m puis vers l'ouest 10.45 m puis vers le nord où il rencontre le coin à partir duquel la mesure a commencé avec une longueur de 90.41 m.

Le terrain saisi est limité du sud par Kallel, de l'Est par une entrée puis un voisin, du nord par une route goudronnée et de l'ouest par Laila Drira.

La mise à prix : 47.400.000D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 3/3/2025 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Victor Hugo Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X00123VEPA1

Cabinet Maître Zaghdene Morad

Avocat auprès de la cour de cassation

14 Rue Dag Hammarskjöld Etage Sfax

Partie poursuivante : Monsieur Dhieb Mohamed son domicile au bureau d'avocat Maître Zaghdene Morad; Avocat auprès de la cour de cassation, 14 Avenue Dag Hammarskjöld deuxième étage Sfax.

Partie poursuivie : Dhieb Zouhir dont le domicile Route d'Elain Klm 7 Ben Hlima Centre, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Zaghdene Morad avocat auprès de la cour de cassation, 14 Avenue Dag Hammarskjöld deuxième étage Sfax.

Description de l'immeuble : Un terrain se situe à la route Gremda klm 18, composé de deux terrains blancs adjacents :

Le premier : Un terrain blanc dont la surface est 9680 m².

Délimite :

- A L'Est : Route Gremda

- Au Nord : Dhieb Zouhir

- A l'Ouest : Elmiledi

- Sud : Dirbel

Le deuxième : Un terrain blanc dont la surface est 6110m² avec l'existence d'un poulailler qui comprend : Un bâtiment pour l'élevage de volailles dont la surface est 690 m², 4 bâtiments pour l'élevage de volailles dont la surface est 1400 m², 2 entrepôts chacun ayant une surface d'environ 35 m², un logement pour le gardien dont la surface est 44 m², un bâtiment couvert dont la surface est 310m².

Délimite :

- A L'Est : Route Gremda

- Au Nord : Bouayed

- A L'Ouest : Miledi

- Sud : Dhieb Zouhir

Prix d'ouverture : Cinq cents vingt cinq mille deux cents dinars (525.200.000D) lesquelles seront majorées des frais arrêtés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax2, le mercredi 26/02/2025 à partir de 9 heures du matin.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

La consultation du cahier des charges peut se faire auprès du greffe du tribunal de première instance de Sfax2 et auprès de l'avocat poursuivant.

Toute personne désireuse de participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix (chèque certifié au nom de l'avocat) et pour les étrangers obtenir l'autorisation du gouverneur.

2025X00126VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Bureau du Maître Jamel Masmoudi

Avocat à la cour de cassation

L'adjudication : Aura lieu le lundi 3/3/2025 à 9 h du matin à la salle des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax.

Partie poursuivante : 1) Najem Eddin ben Mohamed Kamoun 2) Fadhila bent Mohamed Kamoun 3) fatma bent Mohamed Kamoun 4) Mounir ben Mohamed Kamoun 5) les héritiers de Thoraya bent Mohamed Kamoun sont : 1) Aziz Baba 2) Wajdi Baba 3) Fahmi baba 4) Hocine Baba 6) les héritiers de Zohra bent Mohamed Kamoun et son mari Abdelmajid Kamoun sont : 1) Amira bent Abdelmajid Kamoun 2) Wided bent Abdelmajid Kamoun 3) Nadia bent Abdelmajid Kamoun 4) Mohamed Saleh Eddin ben Abdelmajid Kamoun domiciliés cité Sallema 2 N°171 rue Habaina klm 5 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Jamel Masmoudi avocat à la cour de cassation, domicilié à son étude, sise à l'avenue Abou Kacem Chebbi immeuble Rex palace 1er étage bureau n°103 Sfax.

Partie saisie : 1) Laila bent Mohamed Kamoun 2) Najet bent Mohamed Kamoun domiciliées à rue Gremda klm 1 Rue 4012 N°8 Sfax.

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Il s'agit d'une maison composée d'un rez-de-chaussée et un premier étage sise à la route Gremda km 1 rue 4012 numéro 8, Sfax. Elle est d'une superficie totale de 105 m². Le rez-de-chaussée ouest - est d'une structure ancienne et oblique il est composé de trois chambres, un séjour avec une cour de direction Nord ouest, une cuisine, salle d'eau, un moldu, un appentis avec un escalier ouest, d'où, l'entrée est commune avec le premier étage.

L'appentis contient un escalier envers le premier étage qui est ouvert vers le nord, situé au - dedans du rez-de-chaussée dont sa superficie de 62 m². Aussi il contient deux chambres un appentis et une cuisine au Nord-ouest composée d'une salle d'eau et le reste du rez-de-chaussée; sa superficie de 56m² avec une petite cour.

L'immeuble soumis à l'adjudication est limité au Nord, précédemment par le Baghdédi et maintenant par un voisin, à l'Est par un voisin du côté Nord-ouest et le Baghdédi au-dedans, au sud par la rue de Abou Kacem Chébi n°626 et à l'ouest par Hentati Hédi avec un accès commun ou Nord-ouest.

Personnalisée : Par l'expert judiciaire spécialisé des affaires immobilières monsieur Nour Eddine Abid en vertu de l'ordonnance sur requête n°8526/2024 donnée par le Président du tribunal de 1ère instance de Sfax le 7/10/2024.

Mise à prix : Quarante quatre mille huit cents cinq dinars après réduction de mise à prix de 40% (44.805,000 d) plus frais divers en sus.

La visite de l'immeuble : peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de Première Instance de Sfax où le bureau de l'avocat poursuivant.

Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix soit quatorze mille neuf cent et trente cinq dinars (14.935,000 d) avant l'adjudication.

La participation aux enchères ne se fera que par l'intermédiaire d'un avocat.

2025X00130VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n°0000110F, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenu la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : 1/ Sehli Abderrazek Ben Mohamed, débiteur initial, titulaire de la C.I.N n°01283548 demeurant au n°151 Beb Jebli, Sfax 3000.

2/ Abdelmoula Rouhia épouse Sehli, caution hypothécaire et solidaire, titulaire de la C.I.N n°5309985, demeurant à rue Ben Gadour, Batha Cheker n°16, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain rectangulaire sis à la route de Tunis km 5 impasse Mhiri rue Taher Hadded Sfax d'une superficie totale de 446.34 m², dans lequel est bâti une maison de 192.50 m² couverte avec une porte en bois, hall d'entrée de 3.78 m de longueur et 2.64 m de largeur, à gauche un salon de 4.30 m de longueur et 3.54 m de largeur, à droite un autre salon de 5.31m de longueur et 3.83m de largeur avec deux fenêtres, à l'est une chambre à coucher de 3.50m de longueur et 3.49m de largeur avec un placard et une porte qui ouvre sur une terrasse, de l'ouest une autre chambre à coucher de 5.58m de longueur et 2.83m de largeur, une salle de bain de 2.49m de longueur et 2.30m de largeur, une chambre à coucher pour les enfants de 3.55m de longueur et 3.28m de largeur avec un placard non terminé, une cuisine de 6.75m de longueur et 2.23m de largeur bien équipée avec un placard mural et une terrasse en carrelage qui mène vers un couloir en béton vers l'entrée secondaire de la maison. Un garage de 6.51m de longueur et 4.31m de largeur, un espace de stockage de 3.11m de longueur et 2.19m de largeur, une douche et une toilette, l'étage de la propriété est en carrelage sauf la cuisine et les salles de bain qui sont en parterre, le toit est de 2.95m d'hauteur, les murs extérieurs sont en pierres, les pièces intérieures sont en brique, les portes sont en bois, les fenêtres sont en Aluminium et Michlére. L'immeuble est équipé de l'électricité, l'eau potable, l'assainissement public et le gaz de ville. Du nord Abdel Gani Abdelaziz, de l'est une entrée collective, du sud un chemin de terre de 8 mètres d'où l'entrée secondaire de la maison et de l'ouest Ben Hmida Latifa.

Mise à prix : Deux cent quatre vingt mille et cinq cent dinars (280.500,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Elkacem Chebbi Sfax, le lundi 24 Février 2025 (24/02/2025) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à la rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2025X00134VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n°B0751191, ayant son siège social au 10 rue Pierre De Coubertin, 1er étage Tunis.

Débiteur saisi : 1/ Boukhit Tarek, débiteur initiale, titulaire de la CIN n°08188518, demeurant à Elfrichet, Skhira, Sfax.

2/ Ben Salah Ben Mohamed Salem Mongi, caution hypothécaire, titulaire de la CIN n°01085342, demeurant à Elfrichet, Skhira, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°135732 Sfax dénommé «Imen» propriété de monsieur «Salem Mongi Ben Mohamed» d'une superficie de 1277 m² sis à la route de Port Skhira Sfax, et dans lequel est bâtie une maison de deux niveaux :

Le rez-de-chaussée de 250 m², il se compose d'une terrasse est-sud qui ouvre sur un hall, salle d'accueil, salon, un couloir où se trouve trois chambres, une toilette salle de bain et une cuisine une porte qui ouvre sur une terrasse et des escaliers qui mènent vers l'étage. L'étage est de 250 m² avec une terrasse qui mène vers deux appartements : Le Premier d'une entrée nord est avec un hall, salle d'accueil, une chambre, un couloir dans lequel se trouve une toilette, une douche, une chambre et une cuisine qui ouvre sur une terrasse. Le Deuxième d'une entrée sud est avec une salle d'accueil, deux chambres, une toilette avec une douche et une cuisine qui ouvre sur une terrasse. Au coin ouest de l'immeuble se trouve un garage de 41 m² avec deux entrepôts frigorifiques et un bassin. Par le nord Zahaf, est Ali Jaballah, par le sud rue et par l'ouest Morched. La propriété est exploitée par les débiteurs avec leurs familles.

Mise à prix : Six cent soixante dix mille dinars (670.000,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Ahmad Aloulou prés du CNSS Sfax, mercredi 26 Février 2025 (26/02/2025) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5 Sfax et ce aux mêmes horaires.

2025X00135VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Société "Générale de sécurité SOGES" SARL

R.C : B19492000

MF : 707291D

Siége social : 09 Rue El Bokri 1075 Tunis

En vertu du jugement n°580 rendu par le Tribunal de première instance Tunis le 17/10/2024, il a été déclaré la faillite de la société Générale de sécurité SOGES avec tout ce qu'en résulte juridiquement.

Le tribunal a également nommé madame Hela ben Mansour entant que Juge-commissaire et Monsieur EZZIIDDINE Anis entant que syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire, de faire publier ce jugement conformément à la loi et de faire enregistrer et insérer ce jugement au registre de commerce de la société faillie.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 31, avenue de la Liberté Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°68 Bab Souika Tunis.

2025T00090VEPA2

Nomination du mandataire de justice

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première Instance de Béja le 27 novembre 2024, affaire n°31, il a été décidé le remplacement du mandataire de justice Mr. Abd Ejlil Guizani par Mme Jabri Ouesleti Abir ayant son siège à l'adresse 11 rue d'Alger, Immeuble 2, Appartement 2 Tunis.

2025T00092VEPA2

Appel d'offre faillite judicaire, dossier numéro 240

Tribunal de première instance de l'Ariana

STE MANUFACTURE TUNISIENNE DE BOULONNERIE (MATUBO) : 0019127K

Suite à l'accord du juge commissaire, le syndic de faillite de la société MANUFACTURE TUNISIENNE DE BOULONNERIE (MATUBO) Mr Safouen Gaddour annonce la mise en vente du matériel et machines diverses appartenant à la même société sous forme d'appel d'offre avec plis fermés.

Pour les intéressés veuillez contacter le syndic de faillite pour octroyer le cahier de charge prix 100 dt non remboursables. Dernier délai le 28-02-2025.

Pour plus d'information, contactez le Syndic de faillite Safouen Gaddour à son adresse : Bureau n°4, 1er étage, 02 Avenue du Sahel Ben Arous, Tél : 20303839, fax : 79411212, e-mail : gsafouen@outlook.com.

2025R00193VEPA2

Cession des matériels bureautique et informatique

Société : TUNISIE RECOUVREMENT

Adresse : Zone Industrielle - Charguia 1 - Tunis

MF : 850588 X

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 26 Janvier 2023 qui a décidé la cession des matériels de la société en faillite Tunisie recouvrement.

Le liquidateur Naim Kaabi annonce au public que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 6 février 2025.

Le retrait de cahier des charges se fait au bureau du liquidateur situé au 23 rue Ali Balhaouene Khair-Eddine - Tunis.

Contre le paiement de (cent cinquante Dinars) 150 dinars.

Pour plus d'information contacter le bureau de liquidateur sur le numéro : 31 529 072.

2025400203VEPA2

Cession des Matériels Bureautiques

Société : TUNISIE RECOUVREMENT

Adresse : Sidi Hssine - Tunis

MF : 850588 X

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 26 Janvier 2023 qui a décidé la cession des matériels de la société en faillite Tunisie recouvrement.

Le liquidateur Naim Kaabi annonce au public que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 6 février 2025.

Le retrait de cahier des charges se fait au bureau de liquidateur situé au 23 rue Ali Balhaouene Khair-Eddine - Tunis.

Contre le paiement de (cent cinquante Dinars) 150 dinars.

Pour plus d'information contacter le bureau de liquidateur sur le numéro : 31 529 072.

2025400204VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE TUNISIAN INTERNATIONAL TOURISME «TIT»

Société anonyme

Au capital de 2 610 000 Dinars

Siège social : Hôtel Anaïs - 8050 Hammamet

M.F : 0341842 H

Messieurs les actionnaires de la société «TIT» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le vendredi 28 février 2025 à douze heures (12 h), au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2025R00189SANB3

Convocation

COMPAGNIE DE LOISIRS D'INVESTISSEMENTS MEDITERRANEENS D'ANIMATION TOURISTIQUE ET SPORTIVE

«CLIMATS»

Société anonyme

Au capital de 3 750 000 Dinars

Siège social : Hôtel Kinza - 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0341861 L

Messieurs les actionnaires de la société «CLIMATS» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le vendredi 28 février 2025 à onze heures (11 h) du matin, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2025R00190SANB3

Convocation

SOCIETE D'ETUDES DE REALISATION ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE

«SERET»

Société anonyme

Au capital de 4 200 000 Dinars

Siège social : Hôtel Le Zenith - 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0288846 H

Messieurs les actionnaires de la société «SERET» sont invités à assister, le vendredi 28 février 2025 à dix heures (10 h) du matin, au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée générale ordinaire, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

Assemblée générale extraordinaire, à l'issue de la première à 10 h 45 du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2025R00191SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE POLYCLINIQUE EZZITOUNA

En cours de liquidation

Société anonyme

Au capital de 4 000 000 Dinars

Adresse du liquidateur : Route Gremda km 0.5 immeuble Asma Palace Mezzanine b6 Sfax

Identifiant unique : 0043401Z

Les actionnaires de la société «POLYCLINIQUE EZZITOUNA» sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire au siège du liquidateur Monsieur Abdeljalil Bouchaala sus-indiqué le mercredi 19 février 2025 à 10 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Le renouvellement du mandat du liquidateur,

- Questions diverses.

2025X00125SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exceptionnelle

«THABEDDIT»

Société anonyme

Capital : 590.000DT

Matricule fiscal : 1134568/L

Siège social : Sidi Mansour-Redeyef - g - de Gafsa

Il est porté à la connaissance des actionnaires au capital de la S.A THABEDDIT (M.F 1134568/L) qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire exceptionnelle le 25 février 2025 à partir de dix heures du matin au siège social du fonds de reconversion et de développement des centres miniers de Gafsa et ce pour étudier et décider d'un seul point en l'occurrence la désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020-2021.

Les actionnaires de la S.A. THABDDIT sont priés d'assister à cette assemblée ou de se faire présenté.

2025400196SANB3

Troisième Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE GELCER INDUSTRIE S.A

Société anonyme

Au capital de 867.000 DT

Siège social : Route de Thala Zone Industrielle Kasserine 1200

MF : 1363037M/A/M/000

Conformément aux dispositions de l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales et en ma qualité de Commissaire aux Comptes de la société GELCER INDUSTRIE S.A,

messieurs les actionnaires de la société GELCER INDUSTRIE S.A, sont convoqués en urgence (Troisième convocation), pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 27 Février 2025 à 10 Heures dans les bureaux du commissaire aux comptes sis à l'immeuble Saadi tour CD appartement 29 C, El Menzah 4 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Examen de la situation actuelle de la société

- Décision sur le devenir de la société : continuité de l'exploitation ou sa dissolution anticipée.

- Démission du commissaire aux comptes

Les documents soumis à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au bureau du commissaire aux comptes.

2025400208SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Fairouz Kolsi déclare par la présente qu'elle a perdu l'acte de propriété d'un terrain de 1724 m² sise à khazenet entre route Manzel Chaker et Agareb Sfax objet de partage du 16/6/2014 acte notarié de Zouhair Kallel et Zouhair Abid d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire Maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2025X00119DIVD2

Avis

Mr Ben Rgiga Salah annonce que son titre de propriété d'une parcelle de terre d'une superficie 12899m située à Mahrouga Agerib Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire «Ben Amira Sleh» situé au 63 rue des Notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2025X00127DIVD2

Avis

Les héritiers d'Ahmad Bousarsar déclarent la perte du titre de propriété d'une parcelle de terre située à la route Jeryana km 9 Sfax ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2025X00131DIVD2